



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton, tenue à huis clos par visioconférence le 6 avril 2021 à 19h30.

Sont présents : Mmes Chantale Thivierge et Patricia René, conseillères, MM. Michel Champagne et Guillaume Giroux, conseillers, formant quorum sous la présidence de Mme Francine Drouin, mairesse. Est également présent M. Alain Paré, directeur général et secrétaire de l'assemblée.

Absent : MM. Louis Tapp et Alexandre Dubuc-Ringuette

PRESENCE DES ELU.E.S

Mme Francine Drouin, mairesse, nomme les élu.e.s présent.e.s à la séance et adresse le mot de bienvenue.

1. MOT DE BIENVENUE

En raison de la situation de la COVID-19 au Québec et dans la région de Chaudière-Appalaches, la séance ordinaire du conseil municipal est tenue à huis clos par visioconférence. Cette mesure est en vigueur jusqu'à avis contraire. Les citoyens seront informés de tout changement par avis publics affichés aux lieux habituels.

L'enregistrement de la visioconférence de la séance sera disponible sur le site web de la Municipalité dans les prochains jours.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021
4. Adoption des comptes de mars 2021
5. Démission de monsieur Louis Tapp, conseiller au siège numéro 6
6. Service clicSÉQR
7. Commissaire à l'assermentation
8. Assurance générale : avenant d'augmentation
9. Service de garde
10. Demande de dérogation mineure par la Ferme Ronalynne inc.
11. Résolution confirmant l'utilisation du financement reçu du Ministère des transports en 2020
12. Fête nationale
13. Décentralisation des soins de santé
14. Redistribution des redevances à l'élimination – critère de performance pour la gestion de la matière organique
15. Vente d'un terrain situé sur le lot 4 545 463
16. Demande de prolongation de consentement municipal par Telus
17. Unis pour la faune : décision du conseil municipal
18. Réseau eau potable et eaux usées
 - 18.1 Achat de produits (ph) 2 222,79 \$
 - 18.2 Ventilateur pour espaces clos
19. Travaux publics :
 - 19.1 Prolongation de l'horaire d'hiver
 - 19.2 Achat de l'équipement requis à l'épandage des abat-poussières
 - Plateforme
 - Réservoir
 - Gicleur et autres
 - 19.3 Appel d'offre sur invitation pour achat d'abat-poussières
 - 19.4 Achat d'asphalte froid en sac
 - 19.5 Entretien annuel des génératrices d'urgence
 - 19.6 Lames à bit pour niveleuse
 - 19.7 Réparation de la transmission de la camionnette
 - 19.8 Remplacement d'une toile de camion
20. Comité des élu(e)s
21. Affaires nouvelles
 - 21.1 Service incendie : pinces de désincarcération
 - 21.2 Fonds région et ruralité
 - 21.3 Séance extraordinaire du 12 avril 2021
 - 21.4 Transport adapté
22. Affaires nouvelles
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

2021-04-052

IL EST PROPOSE par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour. **Adopté.**



N° de résolution
ou annotation

2021-04-053

3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} MARS 2021

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021 au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance ;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil affirment avoir fait lecture du procès-verbal du 1^{er} mars 2021, qu'ils le reconnaissent conforme aux discussions, dispensant ainsi le secrétaire de l'assemblée d'en faire lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021. **Adopté**

4. ADOPTION DES COMPTES DE MARS 2021

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton doit payer mensuellement l'ensemble des factures reçues et qu'elle dispose des argents nécessaires à l'acquittement de ces factures ;

ATTENDU QU' un montant de 59 893,53 \$ est déboursé à même le fonds général.

2021-04-054

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement, d'entériner le paiement des comptes du 1^{er} au 31 mars 2021, pour un montant de 59 893,53 \$. **Adopté.**

5. DÉMISSION DE MONSIEUR LOUIS TAPP, CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 6

Madame Francine Drouin fait la lecture du courriel de monsieur Louis Tapp annonçant sa démission au poste de conseiller municipal au siège numéro 6.

6. SERVICE clicSÉQR

ATTENDU QUE le service d'identification gouvernemental clicSÉQR permet d'accéder de façon rapide et sécuritaire aux dossiers fiscaux et aux services électroniques des ministères et organismes qui utilisent clicSÉQR;

ATTENDU QUE dans le cadre de ses fonction le directeur général et secrétaire-trésorier doit recourir aux services clicSÉQR.

2021-04-055

EN CONSEQUENCE, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement, de désigner M. Alain Paré, directeur général et secrétaire trésorier, à titre de représentant désigné de la Municipalité, et responsable des services électroniques de qui relève la charge de gérer le compte clicSÉQR de la Municipalité. Par conséquent M. Alain Paré est autorisé d'agir au nom de la Municipalité auprès de clicSÉQR ainsi qu'auprès des ministères et organismes pour toute transaction relative au dossier de la Municipalité. **Adopté.**

7. COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION : RENOUVELLEMENT

2021-04-056

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser le renouvellement de la commission du commissaire à l'assermentation de M. Alain Paré, directeur général et que la Municipalité en assume les frais associés de 40,75 \$. **Adopté.**

8. ASSURANCE GÉNÉRALE : AVENANT D'AUGMENTATION

ATTENDU QUE lors du récent exercice de révision du dossier d'assurance des immeubles municipaux, la couverture d'assurance des stations d'eau potable et des eaux usées a été augmentée afin de couvrir les coûts de remplacement en cas de sinistre.

2021-04-057

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Guillaume Giroux et résolu unanimement, d'autoriser la modification de la police d'assurance et l'augmentation de la prime totalisant 2 706,47 \$. **Adopté.**

9. SERVICE DE GARDE : TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ VERS LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES APPALACHES

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.



N° de résolution
ou annotation

2021-04-058

2021-04-059

10. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PAR LA FERME RONALYNE INC.

ATTENDU QUE la Ferme Ronalyne inc., représentée par monsieur Marc Roy, a présenté une demande de dérogation mineure relativement aux distances séparatrices – odeurs- avec le périmètre urbain, et que cette demande vise plus spécifiquement une maison voisine située à l'intérieur dudit périmètre;

ATTENDU QUE la demande de dérogation mineure a pour objectif de permettre la construction d'un agrandissement de l'étable no 2 et d'une augmentation du cheptel de la Ferme Ronalyne inc.;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme se sont rencontrés le 9 mars 2021 afin d'étudier la demande de dérogation mineure;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme conclue ce qui suit :

QUE la demande de dérogation mineure est conforme aux objectifs du plan d'urbanisme,

QUE la demande de dérogation mineure ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété,

QU'aucune occupation du sol n'est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique,

QUE la demande de dérogation mineure est accompagnée de tous les plans et documents exigés par règlement et qu'ils ont été approuvés conformément à l'article 145.19 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*,

QUE toutes les tables et mesures de distances figurant dans la demande sont exactes,

QUE le tarif associé à la demande de dérogation mineure a été payé à la Municipalité;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de la demande de dérogation mineure.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guillaume Giroux et résolu unanimement, que le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure présentée par la Ferme Ronalyne inc.. **Adopté.**

11. RESOLUTION CONFIRMANT L'UTILISATION DU FINANCEMENT DU MINISTERE DES TRANSPORT DU QUEBEC

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 434 992 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Champagne et résolu unanimement, que la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

12. FÊTE NATIONALE

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

13. DÉCENTRALISATION DES SOINS DE SANTÉ

ATTENDU QUE la centralisation des soins de santé a rendu le système rigide et lent, que les effets de la centralisation se font sentir sur l'accessibilité aux soins de santé de proximité et locaux;

ATTENDU QUE nous sommes témoins des conséquences de la centralisation des soins dans notre MRC;

ATTENDU QUE 750 médecins de toutes les régions du Québec se sont mobilisés pour demander la décentralisation de notre système de santé et que toutes ces démarches visent à établir les bases d'une gouvernance locale solide et efficiente qui va donner accès en région à l'ensemble des soins médicaux de base sans aucune discrimination;

ATTENDU QUE ces 750 médecins ont émis quatre recommandations peu coûteuses, simples et rapides à mettre en place qui ont été transmises au Ministre de la Santé et des Services sociaux au cours de l'été, à savoir :



N° de résolution
ou annotation

2021-04-060

- Le rétablissement d'un poste d'administrateur décisionnel local pour chaque centre hospitalier de soins;
- Le rétablissement d'un poste décisionnel de Directeur des Services professionnels (DSP) local pour chaque centre hospitalier;
- Le rétablissement d'un Conseil de médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) local pour chaque centre hospitalier;
- Le rétablissement d'une Table locale des chefs réunissant tous les chefs de département d'un centre hospitalier;

ATTENDU QUE la gestion de la crise sanitaire nécessite une flexibilité et une réactivité qui manque à notre système de santé centralisé.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement ce qui suit :

- D'appuyer les quatre recommandations émises par le Regroupement québécois des médecins pour la décentralisation des soins de santé;
- De demander au gouvernement d'étudier sérieusement les recommandations du Regroupement et d'y donner suite.

Adopté.

14. REDISTRIBUTION DES REDEVANCES À L'ÉLIMINATION – CRITÈRE DE PERFORMANCE POUR LA GESTION DE LA MATIÈRE ORGANIQUE

ATTENDU QUE les municipalités reçoivent annuellement financement provenant du Programme des redevances à l'élimination pour mettre en œuvre leur Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR);

ATTENDU QUE le 3 juillet 2020, le MELCC a dévoilé la nouvelle stratégie de valorisation de la matière organique qui encadre les objectifs, les obligations réglementaires et les programmes de financement en lien avec les options de traitement de la matière organique, notamment la révision du Programme de redistribution des redevances à l'élimination;

ATTENDU QU' actuellement, la redistribution des redevances à l'élimination est effectuée en fonction de la performance environnementale (kg de matière éliminée/habitant/année) mais également en fonction du critère de la gestion de la matière organique dans un ratio 40/60 en 2020;

ATTENDU QUE les précisions sur les modalités d'application de ces critères n'ont pas été communiquées de façon claire aux municipalités par le MELCC, notamment le moment où la performance territoriale pour le critère de gestion de la matière organique viserait la totalité de la redistribution de la redevance;

ATTENDU QUE cette redistribution représente un financement d'environ 425 000 \$ annuellement et que l'impact budgétaire d'une modification au programme de redistribution doit pouvoir être planifié adéquatement.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement, ce qui suit :

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton demande au MELCC de clarifier tous les mécanismes de financement relatifs aux versements des redevances selon un échéancier de cinq ans et ce, avant l'adoption du budget 2021;

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Pierre-de-Broughton maintient que le critère de performance environnementale mesurée en kg/habitant/année représente un mécanisme pertinent pour allouer le financement de la redistribution de la redevance; et finalement

QUE copie de cette résolution soit transmise à monsieur Benoit Charrette, ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques, madame Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac, monsieur François Jacques, député de Mégantic, monsieur Samuel Poulin, député de Beauce-Sud, monsieur Jacques Demers, président de la FQM, madame Suzanne Roy, présidente de l'UMQ et à madame Sonia Gagné de Recyc-Québec. **Adopté.**

15. VENTE D'UN TERRAIN SITUÉ SUR LE LOT 4 545 463

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure

2021-04-061



N° de résolution
ou annotation

2021-04-062

16. DEMANDE DE PROLONGATION DE CONSENTEMENT MUNICIPAL PAR TELUS

ATTENDU QUE Telus a présenté une demande de prolongation de consentement de réalisation de travaux de passage de fibre optique sur la route 112 du territoire de la municipalité dont les titres de projets sont 2712495-TI-D01-REV et 2712495-exp-TI-D01-REV2 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a initialement donné son consentement à ces travaux par voie de résolution 2019-02-028, et qu'elle a autorisé la prolongation de ce consentement par voie de résolution 2020-04-074;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement, d'autoriser la prolongation dudit consentement, et de permettre au directeur général d'autoriser seul toute demande de prolongation future à la condition qu'elle concerne les mêmes projets sans modification. **Adopté.**

17. UNIS POUR LA FAUNE

ATTENDU QUE l'organisme Unis Pour la Faune a présenté une demande d'appui au conseil municipal accompagnée d'une proposition de résolution;

ATTENDU QUE copie de la résolution proposée par l'organisme Unis Pour la Faune a été transmis aux membres du conseil;

2021-04-063

EN CONSÉQUENCE et après discussion, il est proposé par Mme Chantale Thivierge et résolu unanimement, de ne pas adopter la résolution proposée par l'organisme Unis Pour la Faune. **Adopté**

18. RÉSEAU EAU POTABLE ET EAUX USÉES

18.1 ACHAT DE PRODUITS (PH) 2 222,79 \$

2021-04-064

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser l'achat de réactifs et solutions requis pour le service d'eau potable, auprès de l'entreprise Veolia. **Adopté.**

18.2 VENTILATEUR POUR ESPACES CLOS

2021-04-065

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser l'achat d'un ventilateur pour espaces clos requis pour le service des eaux usées au montant de 555 \$ taxes en sus. **Adopté.**

19. TRAVAUX PUBLICS

19.1 PROLONGATION DE L'HORAIRE D'HIVER

2021-04-066

IL EST PROPOSÉ par madame Patricia René et résolu unanimement, de prolonger l'horaire de travail d'hiver des travaux publics en raison des conditions météorologiques.

19.2 ACHAT DE L'ÉQUIPEMENT REQUIS À L'ÉPANDAGE DES ABAT-POUSSIÈRES PLATEFORME

2021-04-067

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser l'achat d'une plateforme d'occasion auprès du garage Ghislain Lachance au montant de 4 200 \$ incluant le sablage au jet et le transport. **Adopté.**

RÉSERVOIR

Reporté à une séance ultérieure

GICLEUR ET AUTRES

Reporté à une séance ultérieure

19.3 APPEL D'OFFRE SUR INVITATION POUR ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRES

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de 160 000 litres d'abat-poussières liquide;

2021-04-068

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Patricia René et résolu unanimement, d'autoriser le directeur général à procéder à un appel d'offres sur invitation auprès des fournisseurs suivants : Sel Warwick, Somavrac Inc., et Les Entreprises Bourget.. **Adopté.**

19.4 ACHAT D'ASPHALTE FROID EN SAC

2021-04-069

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser l'achat d'asphalte froid en sac auprès de Tech Mix Division Bauval inc. au montant de 838,27\$ taxes en sus. Cet achat et le coût associé sera partagé à part égale avec la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus. **Adopté.**

19.5 ENTRETIEN ANNUEL DES GÉNÉRATRICES D'URGENCE

2021-04-070

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, d'autoriser l'entretien annuel des génératrices d'urgence de la station d'eau potable et celui de l'édifice municipal situé à proximité de l'école, d'en confier la



N° de résolution
ou annotation

2021-04-071

2021-04-072

responsabilité à Drumco Énergie, et d'autoriser la dépense 1 011 \$ taxes en sus. **Adopté.**

19.6 LAMES À BIT POUR NIVELEUSE

Reporté à une séance ultérieure.

19.7 RÉPARATION DE LA TRANSMISSION DE LA CAMIONNETTE

ATTENDU QUE lors du caucus des élu.e.s du 29 mars 2021, les membres du Conseil municipal ont été informés du bris de la transmission de la camionnette de la municipalité et de son remplacement requis;

ATTENDU QUE lors de ce même caucus le Conseil a convenu d'autoriser la réparation par voie de courriel le coût de remplacement serait connu;

ATTENDU QUE le 30 mars 2021, tous les élu.e.s. ont été informés par courriel du coût de remplacement de la transmission et du nom du garage retenu, et que tous les élu.e.s ont signifié leur accord par courriel.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guillaume Giroux et résolu unanimement, de confirmer la décision de confier le remplacement de la transmission au Garage S.P. au montant de 3032,50 \$ taxes en sus. **Adopté.**

19.8 REMPLACEMENT D'UNE TOILE DE CAMION ET DU MOTEUR DE TOILE

Reporté à une séance ultérieure.

20. COMITÉ DES ÉLU(E)S

En raison de la pandémie, aucun comité ne s'est réuni.

21. AFFAIRES NOUVELLES

21.1 PINCES DE DÉSINCARCÉRATION

Madame Francine Drouin informe que le Service incendie intermunicipal a obtenu l'aide financière permettant l'acquisition de pinces de désincarcération. L'aide financière provient de :

- Pompiers de Saint-Pierre-de-Broughton : 8 000 \$
- Pompiers de Saint-Jacques-de-Leeds : 1 000 \$
- Caisse Desjardins de la Région de Thetford : 13 000 \$
- Madame Isabelle Lecours, députée de Lotbinière-Frontenac : 6 000 \$

21.2 ABRI SENTIER DES CHAMPIONS

Madame Francine Drouin informe les élu.e.s qu'en raison du nombre important de de projets présentés, le projet d'abri au Sentier des champions n'a pas été retenu par la MRC dans le cadre du programme Fonds région et ruralité.

21.3 SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Madame Drouin rappelle la tenue de la séance extraordinaire du 12 avril 2021 à 19h ayant pour sujet l'adjudication d'un prêt.

21.4 TARIFICATION DU TRANSPORT ADAPTÉ

Informations à suivre.

22. CORRESPONDANCE DE LA MAIRESSE

Aucune.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

En raison du huis clos, les citoyens sont invités à transmettre leurs questions par écrit au directeur général au plus tard à 16h le jour de la séance du conseil.

Aucune question n'a été reçue pour la période de questions.

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Michel Champagne et résolu unanimement, que la séance soit levée à 20h32. **Adopté.**

Francine Drouin, mairesse

Alain Paré, directeur général et secrétaire-trésorier

«Je, Francine Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»

